

Comment répondre à plus de besoins collectifs avec moins d'argent public

Pour une approche nouvelle de l'intervention publique

Alors que viennent de se tenir les assises des Finances publiques le lundi 19 juin au ministère de l'Economie et des Finances, Rexecode publie son évaluation des résultats économiques et des mesures budgétaires et fiscales du premier quinquennat d'Emmanuel Macron et en tire les enseignements pour le second.

Dans un contexte d'augmentation des besoins collectifs (décarbonation mais aussi défense, sécurité, école, etc.) et d'épuisement des marges de manœuvre budgétaires, Rexecode suggère une approche nouvelle du rôle de l'Etat et des modalités de l'intervention publique : limiter le rôle de l'Etat dépensier en développant le rôle de l'Etat garant.

➤ *Les enseignements du premier quinquennat : un bilan macroéconomique mitigé mais les prémices d'un redressement industriel*

- Au cours du premier quinquennat,
 - 1) Le **taux de prélèvements obligatoires a légèrement baissé**, de 46,4 % du PIB en 2017 à 46,2 % du PIB en 2022.
 - 2) Cette légère baisse globale s'est accompagnée d'une **redistribution importante des prélèvements**. *Ex ante*, les mesures de baisses prises au cours du premier quinquennat peuvent être estimées à près de 50 milliards d'euros selon Rexecode (2/3 à destination des ménages, 1/3 concernant les entreprises).
 - 3) **D'un point de vue macroéconomique, les résultats restent mitigés**. On ne discerne pas d'amélioration relative de la France par rapport à la moyenne de la zone euro.
 - 4) Rexecode souligne plusieurs **signaux positifs qui suggèrent l'amorce d'un redressement possible de la capacité industrielle française** : augmentation des investissements étrangers en France, arrêt des expatriations fiscales, diminution des annonces de fermetures de sites industriels, **rattrapage de l'investissement industriel** après la longue période de désindustrialisation.
- L'augmentation du déficit public, parmi les plus élevés de tous les pays de la zone euro, entraîne une contrainte forte sur le second quinquennat et pose la question du financement des besoins collectifs. Les besoins sont croissants mais les marges de manœuvre budgétaires sont épuisées. **De nouvelles modalités d'action publique sont à inventer.**

➤ *Une approche nouvelle de l'intervention publique : de l'Etat dépensier à l'Etat garant*

- Rexecode soutient deux objectifs inscrits dans le programme de stabilité du Gouvernement : d'une part maintenir durablement stable le taux de prélèvements obligatoires et par conséquent écarter toute augmentation des prélèvements obligatoires ; d'autre part réduire le déficit public pour éviter toute menace financière.
- Rexecode estime que si, comme on peut le craindre, les hypothèses économiques très favorables retenues par le programme de stabilité du Gouvernement n'étaient pas confirmées, **ces objectifs impliqueraient de diminuer le volume de la dépense publique de 55 milliards d'euros.**

Il est donc crucial de **repenser l'intervention publique**. Le principe proposé est « **inciter et dérisquer plutôt que dépenser** ». Trois pistes sont proposées afin d'orienter franchement les 3 000 milliards d'euros d'épargne de précaution vers l'investissement en la garantissant contre le risque :

- **Faire descendre l'épargne des seniors vers le pouvoir d'achat des jeunes** en fixant les droits de donation au-dessous des droits de succession ;
- **Créer des placements à très long terme**, d'une durée d'au moins 20 ans, **transmissibles hors droits** de mutation à condition que les bénéficiaires s'engagent à les conserver jusqu'à leur terme. Ces placements, garantis par la collectivité, pourraient constituer la couche de base d'un régime de retraite par capitalisation.
- **Créer des fonds d'investissements à capital garanti** destinés à drainer l'épargne moyenne vers des participations au capital d'entreprises non cotées afin d'en stimuler le développement. Ces fonds **bénéficieraient d'une assurance mutuelle en capital et seraient rachetables à tout moment.**

*

* *

Contact presse : Nathan Ortega nathan.ortega@vae-solis.com / 06 29 44 27 34 / 01 53 92 80 00